



Déclaration liminaire du SNUipp-FSU 91 à la CAPD du 9 juin 2011.

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Revalorisés ou paupérisés ?

C'est la question que se posent de nombreux collègues.

D'un côté le ministre a annoncé récemment que 981 millions d'euros avaient été affectés depuis 2007 au renforcement du pouvoir d'achat des enseignants. Ils peuvent bénéficier de certaines primes, voir d'heures supplémentaires (représentant 0,05 % de la masse salariale) et pour un quart d'entre eux de la revalorisation équivalent à 30 € par mois pour les premiers échelons décidée à la dernière rentrée. L'accès à la hors-classe peut aussi concerner quelques heureux élus après une longue carrière au service de l'Éducation nationale.

D'un autre côté, ils constatent une perte constante de leur pouvoir d'achat chiffrée à 9% depuis 2000 alors que leur charge de travail ne cesse de croître et leurs conditions de travail de se dégrader. Interrogés par le SNUipp, ils sont 72 % à déclarer leur salaire insuffisant. Leur évolution de carrière sera-t-elle meilleure à partir de 2012 quand ils auront un entretien personnalisé annuel qui « pourra se conclure par une proposition d'avancement ? ». N'auront-ils pas toujours la désagréable impression de monter à contre-sens un escalator qui descend ? A n'en pas douter, ils seront toujours plus nombreux à considérer que les quelques perspectives d'amélioration individuelle, comme celle des 82 heureux bénéficiaires de l'accès à la hors-classe que nous allons examiner, ne sauraient masquer la dégradation pour tous symbolisée par le gel de la valeur du point d'indice.

Comme beaucoup d'autres salariés de notre pays, ils trouveront des occasions de l'exprimer comme cela a encore pu être le cas récemment.

Mobilité ou immobilité ?

C'est une question que les collègues se posent face au taux d'insatisfaction sans précédent pour les candidats aux permutations... Qui croire ? Les déclarations ministérielles assuraient une plus grande mobilité alors que les chiffres parlent un autre langage... Au niveau national, seulement 29% des collègues ont obtenu satisfaction sur un des six vœux qu'ils pouvaient formuler. L'année dernière le taux était de 37 % et nous dénoncions déjà et une fois de plus la baisse continue depuis 2004. Les demandeurs de rapprochements de conjoints ont été satisfaites de moitié contre 65 % de satisfaction l'an dernier, faisant augmenter des situations difficiles d'éloignement de nos collègues qui s'enkystent dans le temps pour certains, avec des répercussions négatives sur les familles.

De plus, cette situation globale n'empêche pas de fortes inégalités territoriales. Il existe des départements très attractifs où seuls, des collègues avec des barèmes très élevés, obtenus le plus souvent par la bonification exceptionnelle des 500 points peuvent y accéder. Et, à l'inverse, il existe aussi d'autres départements beaucoup moins attractifs donc plus accessibles mais difficiles d'en changer... En plus de ce phénomène d'inégalité géographique liée à l'évolution de notre société actuelle, les milliers de suppressions de postes renforcent le déséquilibre et conduisent à un « blocage » forcé des possibilités d'échanges entre les départements. Les collègues le perçoivent comme une double sanction.

Pour le SNUipp, qui vient de s'adresser au ministre, il est urgent de revoir les règles président à cette opération et de stopper les suppressions de postes.

Les représentants du Snuipp91 vous demandent, monsieur l'Inspecteur d'Académie, de favoriser les inévitables-exécutés. Nous sommes déjà informés de la situation déficitaire en termes de postes en Essonne à la rentrée mais cela ne doit pas pénaliser pour autant la mobilité de nos collègues.